



## **Avis des élus du CSE sur la demande de dérogation au temps de travail relative à l'opération Tour de France féminin 2023**

Les élus donnent un avis positif à la demande de dérogation au temps de travail relative à l'édition 2023 du Tour de France féminin.

Ils ont noté que la planification présentée était censée permettre de se prémunir contre des horaires allant au-delà du prévisionnel.

Ils demandent qu'un bilan avec présentation des planning réalisés leur soit fait à l'issue de l'opération, en même temps que celui du Tour de France masculin.

**Adopté à l'unanimité des 16 élus présents  
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Paris, le 25 mai 2023